

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le 28 septembre 2018, à 20 heures salle des Conférences en Mairie de Chatillon sur Seine, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite, par courriers, mails et par le biais du site Internet du Club, par le Comité d'Administration comme le stipulent les statuts.

L'assemblée est présidée par Florentin Urruty qui remercie les membres présents à cette assemblée générale, remerciements s'adressant aussi à :

Monsieur Hubert Brigand , Maire de Chatillon sur Seine ne pouvant être présent pendant toute la réunion

Monsieur Pozzobon Président de l'OMS ne pouvant être présent et qui a délégué son adjoint, Monsieur Jean Billiot

Monsieur Yves Lejour Maire Adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports

La ville de Chatillon sur Seine pour son soutien financier et le prêt du local abritant l'Ecole de Tir

Tous les sponsors qui nous ont aidé pour la mise en place du week end portes ouvertes des 25 & 26 août.

La commune de Gommeville qui héberge les installations et structures du Club de Tir Chatillonnais

Il a été établi une feuille d'émargements signée par les adhérents présents (feuille répertoriant aussi les pouvoirs). Le quorum de 30 % étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous, et le Président déclare donc la séance ouverte :

Approbation du PV de l'AGO 2017

Rapport moral du Président

Rapport d'activités des deux sections

Rapport financier

Rapport des Commissaires aux Comptes

Election des Commissaires aux comptes

Election du Tiers sortant

Tarifs des cotisations annuelles

Questions diverses

Vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2017

Ce PV ayant été porté à la connaissance des adhérents par voie d'affichage sur le site de Gommeville, à l'Ecole de Tir et sur le site Internet du Club www.clubdetirchatillonnais.fr, le Président propose à l'assemblée d'approuver ce PV

Ce PV de l'assemblée générale 2017 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le 16 septembre de cette année a eu lieu la Fête du Sport organisée par l'OMS, le club était présent et représenté par, Jean Claude Cartieri , Paul Lonchay et Florentin Urruty pour faire découvrir notre discipline à un public intéressé et avec qui nous avons pris de bons contacts. Le Président informe l'assemblée que la présence ou la visite de plus de membres de l'association serait souhaitable en 2019.

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la convivialité régnant sur les 2 disciplines du Club, permettant à chacun de pratiquer ses loisirs dans de bonnes conditions.

La fréquentation des pas de tir est régulière et le nombre de licenciés a augmenté.

L'effectif total du Club de Tir Chatillonnais est de 172 adhérents réparti comme suit :

31 pratiquants au Ball Trap

141 adhérents Cible dont 13 Jeunes et 7 seconds clubs

Remerciements sont adressés aux bénévoles pour les travaux permettant d'améliorer la sécurité et le confort des tireurs ainsi qu'aux membres du Comité pour leur participation aux permanences.

Le Président renouvelle ses remerciements à Denis Plassard pour la gestion et l'entretien du site Internet et à Gérard Laroche pour la bonne gestion de la comptabilité, la santé financière du Club est très satisfaisante, malgré des investissements importants engagés par les deux disciplines. (Matériaux pour la Cible, lanceurs pour le Ball Trap (modernisation des commandes de lanceurs...))

Rapport d'activités cible

A l'Ecole de Tir nos jeunes tireurs restent assidus et poursuivent leurs entraînements tous les samedis matin de 9 h à midi.

Cinq de nos jeunes adhérents ont porté les couleurs du Club de Tir Chatillonnais lors de compétitions qui se sont déroulées :

A Beaune pour le championnat départemental de Côte d'Or

Leurs résultats :

Lucas Perret : 1ère place Champion départemental Poussin garçon

Louise Marie Bolostran: 2ème place Poussin fille

Lola Dosso : 3ème place Poussin fille

Amael Gautherot : 4ème place Poussin garçon

Loris Guingnier : 7ème place Benjamin garçon au pistolet

A Sens pour le championnat régional

Leurs résultats :

Lucas Perret : 1ère place Champion régional Poussin garçon

Amael Gautherot : 3ème place Poussin garçon

Lola Dosso : 3ème place Poussin fille

Louise Marie Bolostran: 7ème place Poussin fille

Loris Guingnier : 10 ème place Benjamin garçon au pistolet

A Colmar pour le championnat de France

Nos cinq jeunes tireurs ont représenté le club et, si leurs résultats n'ont pas été à la hauteur de leurs espoirs il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont satisfaisants ils seront prêts et « affutés » pour les prochains concours

Félicitations à ces cinq jeunes représentants du CTC et remerciements à leurs parents pour leur engagement et leur soutien en les accompagnant sur ces épreuves.

En remerciement ces tireurs ont reçu un trophée de la part du comité d'administration, une participation forfaitaire pour le déplacement des parents a aussi été décidée par le comité.

Travaux réalisés en 2018

Pas de tir 25 mètres : remplacement de poutres et de tôles

Modification , remplacement des conduits de fumée des poêles à bois aux 25 & 100 mètres

Remise en état de la butte au 100 mètres

Délimitation par poste des emplacements des cibles sur les pare-balles du 100 mètres / confection de 3 porte cible pour réglages des armes

Lasurage d'entretien des bandeaux, volets au 25,50,75 100 mètres

Avec l'accord du Comité nous avons investi dans une carabine Walter pour l'école de tir, ce qui nous permet d'accueillir 8 jeunes tireurs par session de tir les samedi matin . (Cet achat a été effectué avec l'aide d'une partie de la subvention de la ville de Chatillon sur Seine)

Prévisions des travaux 2019

A ce jour nous pensons que ces travaux porteraient plus sur de l'entretien courant.

Nous devons aussi penser à la réfection du toit au 25 mètres mais à ce jour nous n'avons pas encore fait de budget (en cours de réflexion ...)

Le Président donne la parole à Denis Plassard pour le rapport d'activités Ball trap

Rapport d'activité Ball-Trap

Concernant l'activité du Ball-trap, la saison 2018 fut une bonne année, tant au niveau sportif qu'au niveau du développement du club.

Concernant le développement des infrastructures nous avons investi environ 12000€ en achat de lanceurs neufs et d'occasions et nous avons remplacé plusieurs boîtiers électriques âgés par des boîtiers électroniques. En 2019 nous poursuivrons notre développement en investissant dans une nouvelle poulleuse automatique pour automatiser un nouveau parcours de Compak Sporting.

Sur le plan sportif, nous comptons 31 licenciés (+2/2017) et l'année 2019 devrait voir l'arrivée de plusieurs nouveaux tireurs au club. Au

cours de l'année, nous avons organisé 4 concours. Deux concours officiels sous l'égide du Comité régional, le championnat régional BFC de Parcours de chasse et l'Open de BFC de Compak Sporting. Deux autres concours, notre traditionnel Trophée Philippe Genty en juillet et un concours sous forme de duel lors des journées Portes ouvertes. A ce sujet, nous tenions à remercier une nouvelle fois tous les sponsors qui ont participé au financement de ces Portes ouvertes qui ont été un réel succès en terme de notoriété et de nouveaux licenciés pour 2019.

Plusieurs titres de Champion régional Bourgogne franche-Comté sont venus couronner cette saison sportive.

4 titres en parcours de chasse avec Emeric Mercier en série 2, David Bredelle en série 3, Anthony Decluy en Cadet et Denis Plassard en vétéran.

2 titres en Compak sporting avec Emeric Mercier en Série 1 et Denis Plassard en Vétéran.

A cela s'ajoute 12 podiums lors de ces championnats régionaux et deux deuxièmes places par équipes.

Rapport financier

Gérard Laroche présente les comptes 2018.

Les comptes consolidés, section cible et section Ball-Trap, font apparaître un résultat positif de 2802,59€.

Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 31/08/17	Trésorerie au 31/08/18
48818,17 €	46015,58 €	2802,59 €	24852,66€	27655,25 €

La section cible enregistre un résultat positif de 2389,24€ et sa trésorerie est de 13411,71€.

La section Ball-Trap enregistre un résultat positif de 413,35€ et sa trésorerie est de 14243,54€.

Rapport des commissaires aux comptes.

Le Président demande aux Commissaires aux Comptes de faire part de leurs observations sur les comptes du club. Jacques Paingat confirme que ces comptes ne révèlent aucune anomalie et qu'ils peuvent être validés,

Le Président soumet les comptes de résultat à l'approbation de l'assemblée et ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Conformément aux statuts, le vote du tiers sortant est proposé à l'assemblée qui décide à l'unanimité de voter à main levée.

Sont sortants :

Jean Luc Trognon sortant qui se représente

Gérard Laroche sortant qui se représente

Thierry Meux sortant qui se représente

Philippe Gauthier sortant qui se représente

Aurélien Defrance démissionnaire

Richard Guillemint sortant qui se représente

Nicolas Marot sortant qui se représente

4 nouveaux adhérents se présentent au comité d'administration

Vincent Chaumonnot

David Bredelle

Eric Kuntz

Bonnet Julien

Le Président consulte l'assemblée pour voter la liste ainsi modifiée, celle-ci est adoptée à l'unanimité : le Comité d'Administration est donc reconstitué

Le Président remercie les votants pour leur confiance dans l'équipe dirigeante

Tarifs des adhésions

A noter que le prix des adhésions est augmenté cette année afin de réduire l'écart entre la part FFTir et celle du CTC

Licence adulte : 125 €

Licence Jeune : 45 €

2ème Club : 50 €

Licence BT : 109 € (115 € avec revue facultative)

Invité : 5 €

Carnet de Tir: 7 €

Feuille Verte : 5 €

Cible 50x50 : 0,50 €

Centre cible : 0,30 €

Election des Commissaires aux Comptes

A l'unanimité, Mrs Aurélien Defrance, Robert Tallandier, Jacques Paingat, sont reconduits dans leur fonction de commissaires aux comptes.

Questions & Infos diverses

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20 h 30

*Le Président
Florentin Urruty*

*Le Secrétaire
Paul Lonchay*